

La Gazette de Connaissance de Torfou

N° 22 - Avril 2023

Le mot du président

Chers Lecteurs.

Les beaux jours commencent à poindre, la nature à reprendre ses droits et la gazette de printemps arrive...

Nous avons, comme à notre habitude, tenu notre assemblée générale le premier samedi de février. Un grand merci à tous les participants (adhérents, partenaires ou représentants de Sèvremoine). Nous avons présenté nos travaux de 2022, notre bilan financier, ... et surtout échangé autour des projets à venir. Nombreux sont ceux qui en ont profité pour renouveler leur adhésion. L'effectif de l'association reste constant (± 50 adhérents). mais ce n'est pas une limite en soi. Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion ou si vous souhaitez nous rejoindre, sachez que la cotisation n'a subi aucune inflation depuis plusieurs années et reste modique à 10€ et il n'est pas nécessaire d'attendre l'âge pivot de la retraite pour adhérer !! Les travaux y sont variés et chacun peut y trouver sa place.

Concernant les activités du moment, le tri des archives se poursuit à bon rythme au local de l'association, les ateliers généalogie s'enchainent et l'expo sur l'école, prévue pour novembre, prend forme. Elle devrait procurer, aux nostalgiques des bancs d'école, des blouses tachées d'encre et des craies qui crissent sur le tableau noir, un moment suspendu dans le temps.

Nous avons également finalisé le guide de balade dans le Torfou d'hier, et sommes impatients de vous faire découvrir (ou redécouvrir) le bourg, son histoire et ses petites histoires... (à lire en page 2).

L.P.

Torfou la Bataille "Quand l'Histoire prend vie" 1793 - 2023 Les 21 & 22 Juillet 2023

L'association est en pleine préparation du prochain spectacle Son & Lumière qui fêtera, cette année, les 230 ans de la Bataille de Torfou.

Comme à chaque édition, l'histoire reste inchangée, mais le spectacle, gentiment décalé, se peaufine et s'enrichit toujours de nouveautés, afin de surprendre le public. Pas moins de 70 acteurs sur scène!

Ouverture du site à 18h30, bar et restauration, animations, début du spectacle à 21h30 qui se termine par un feu d'artifice.

Vous souhaitez rejoindre une troupe intergénérationnelle dynamique, motivée, contactez-nous!

Nous vous accueillons avec plaisir : acteur (répétitions de mai à juillet) ou bénévoles (organisation du spectacle, préparation du site de la Pierre Tournisse ou permanence le weekend du spectacle...).

Résa ouverte sur HelloAsso ou avec le QR code ; gratuit pour les moins de 15 ans. Renseignements :

Renseignements: torfoulabataille@gmail.com / Gaëlle au 06.01.81.17.09 /

Gaëlle au 06.01.81.17. Facebook & Insta

<u>A noter : Prochaine vente de saucissons :</u> les 8 et 9 Avril et les 15 et 16 Avril de 10h à 12h30, près de la boulangerie Sauvage.



Quand les finances privées profitaient aux batiments publics

De nos jours, l'entretien des bâtiments publics est financé par la collectivité qui en est propriétaire. Ainsi, les écoles maternelles et élémentaires sont entretenues par les communes. A Torfou, cela n'a pas toujours été ainsi.

En effet, la famille De La Bretesche a, à plusieurs reprises, participé au financement de biens publics. Pour exemple, citons les travaux de mise aux normes de l'école des garçons réalisés en 1963.

Pour que le contrat soit renouvelé, certaines exigences de l'Inspection devaient être réalisées .../... C'est chose faite. .../... Cette année, les ouvertures ont été agrandies, d'autres ont été faites. Des cloisons en dur ont remplacé les cloisons en bois. L'installation électrique refaite, les peintures, les grillages protecteurs, les tableaux.... Maintenant les garçons ne pourront pas se dire défavorisés. Tout y est clair et agréable comme à l'école des filles. Vous attendiez la note ? Eh bien ! Elle a été entièrement prise en charge par M. le Marquis de la Bretesche. Nous lui exprimons, ainsi qu'à sa famille, notre très vive et très sincère reconnaissance, pour cette générosité traditionnelle à nos écoles .../...[extrait du bulletin paroissial d'octobre]

Uisite du Torfou d'autrefois

Depuis de nombreuses années, Jean Claude a fait découvrir l'histoire du bourg de Torfou au cours d'une balade commentée dans les rues de la commune. Avec son concours, quelques archives et la mémoire de certains adhérents, nous avons enrichi cette visite avec de nouvelles anecdotes à vous conter.

Nous pouvons aujourd'hui vous proposer d'effectuer ces visites, par petits groupes, accompagnés de guides quasi professionnels et adoubés du créateur.

Afin de permettre à chacun de découvrir ou redécouvrir les histoires du bourg de TOR-FOU, nous vous proposons les dates suivantes :

 Samedi 13 Mai
 10H00

 Jeudi 27 Mai
 15H00

 Samedi 3 Juin
 15H00

La visite est libre et gratuite, et pour une meilleure organisation, vous pouvez nous indiquer votre présence, soit en nous écrivant à connaissancedetorfou@gmail.com, soit en déposant le coupon ci-dessous dans la boite aux lettres de l'association (à la porte de notre local, à côté de la mairie, sur la place, derrière la fontaine).

Comptez environ 2 heures pour un tour de moins de 2 kilomètres ...

Une montagne de petits pois sous les tilleuls !!

Rectificatif et complément

L'article qui traitait de l'égoussage des petits pois, sur la place des Tilleuls, paru dans la dernière gazette, a retenu toute votre attention et a permis de pointer du doigt une inexactitude et d'apporter des précisions.

Ainsi, Fernand Baudry souhaite ajouter à l'égoussage des petits pois, les gamins de la Bretauderie (dont il faisait partie) et les deux charmantes lavandières au caractère bien trempé, et qui alimentaient les petits potins du quartier.

En ce qui concerne Léon-Marc Griffon, il apporte un petit correctif: les petits pois étaient étuvés à TORFOU, à l'usine et non à Nantes. Il garde encore le souvenir de ces tas de petits pois que les Torfousiennes égoussaient devant la petite chapelle. Les camions de l'usine faisaient la tournée des communes avoisinantes et le gigantesque autoclave fonctionnait à plein, répandant sur Torfou l'odeur si caractéristique des petits pois chauffés.. Grand merci à nos 2 adhérents!

: ☐ Samedi 3 Juin - 15H00
Téléphone :

Chantier : un ouvrier pas banal !

Voyons ce qui se faisait à Torfou en 1948, lors du chantier de construction du calvaire du Sacré Cœur (plus connu des Torfousiens sous l'affectueuse appellation « Goldorak »).

Admirez la témérité du curé, Arsène Godefroy, juché, en soutane, tout en haut du monument!!

Emerveillez-vous devant la technicité de l'échafaudage et son mode d'accès

Heureusement, les inspecteurs de la direction départementale du travail ne se sont pas déplacés jusqu'à Torfou...

Merci à l'auteur de cette photo qui nous permet un gentil clin d'œil à la petite histoire et un grand pied de nez à « Dame Règlementation ».



La réponse à l'énigme de Janvier

Il s'agissait du lavoir situé à côté de l'ancienne école communale (bâtiment situé en arrière-plan, en haut à gauche de la photo).

Le lavoir a été démoli dans les années soixante dix pour laisser place à l'agence postale. Depuis 2015, la pharmacie de Christophe Huet occupe l'ancien bâtiment de la poste.

Agenda

Atelier Généalogie 20/04/2023 à 15h

Réunion mensuelle des adhérents 15/04/2023 à 10h

Enigme du mois

Grand Referendum

sur le choix d'un Monument-Souvenir de la Mission pour Janvier 1959

VOULEZ-VOUS ?

une grande Croix en granif ?
ou une Statue de N.-D. de Lourdes ?
ou une Statue de N.-D. de Fatima ?
ou une Statue de Saint Louis-Marie
Grignon-de-Montfort ?

Pour marquer votre choix répondez seulement OUI au ronument de votre préférence.

Envoyez votre réponse à la Cure le plus tôt possible.

Quel choix a emporté ce référendum et de quel monument s'agit-il ?

Réponse dans le prochain numéro!

L' Enseignement à Torfou

Notre manifestation/exposition aura lieu du 18 au 26 novembre 2023. Nous recherchons toujours objets, documents, photos en rapport avec le sujet.

L'Ecole des filles avant 1962

Jadis, l'école communale n'acceptait pas les filles. En 1809, l'Abbé Charles Foyer est nommé curé de Torfou. Il est tourmenté car les petites filles ne connaissent pas leur catéchisme, ne savent ni lire, ni écrire.

En 1821, il fonde la Congrégation des Sœurs de Sainte-Marie dont le projet est principalement l'enseignement et le soin des malades.





En 1823, il installe sa petite communauté dans la grande maison qu'il a achetée en bas de la rue St Sauveur, « La Liberderie ». Il fait venir deux sœurs de l'Instruction Chrétienne d'Avessac et ouvre une école et un pensionnat pour les filles ainsi qu'un noviciat pour préparer les futures religieuses. Une soixantaine d'enfants, un grand nombre de pensionnaires et dix jeunes postulantes se présentent cette première année.

En 1835-1836, c'est le déménagement dans les nouveaux locaux construits sur le terrain de la « Bretauderie » (emplacement actuel).

Des classes sont réservées pour l'école des filles et le pensionnat. En 1845 les sœurs construisent à côté de leur bâtiment une classe d'Asile (Maternelle).



Malgré des agrandissements par la création d'un étage, la place manquait et l'asile situé près d'une mare n'offrait pas une bonne sécurité pour les petits. Des demandes d'aide auprès de la municipalité restent vaines.



En 1860 les Sœurs décident d'acheter, pour 1200 f, un terrain hors les murs de la Maison-Mère. Ce terrain de 14 ares 12 centiares joint d'un côté la Rue Nationale, de l'autre la rue Bonchamps et fait façade sur la rue Charles Foyer.

En 1867 elles construisent l'Asile comprenant deux salles et une cour (face au grand portail actuel de la communauté). L'Asile accepte garçons et filles.

En 1875, trois classes, construites côté rue Nationale, accueillent les filles de l'école primaire. Puis, en 1921, 4 classes pour le pensionnat, entre l'Asile et l'école primaire, complèteront l'ensemble.

En 1961, l'accueil des élèves devient critique : les bâtiments sont vétustes et les élèves sont trop à l'étroit. Il est impossible d'accueillir les 93 bambins qui demandaient à entrer en Maternelle. Une centaine d'élèves occupent les trois classes de l'école primaire.

La demande de Contrat avec l'Etat (afin que les traitements des maîtres soient pris en charge) oblige à se conformer à des exigences : cours plus grandes, sécurité et salubrité des locaux...Les locaux appartiennent à la Communauté qui les a construits et entretenus à ses frais. Elle y a toujours reçu gratuitement les enfants de la paroisse, depuis près de cent ans. L'état des choses devient une charge trop lourde pour elle. Il va falloir penser à une nouvelle école.

A suivre.